CANDIDATS.

FOUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

HORATIO DAVIS.
J. G. A. HOFF.
M. WILLARD,
SAMPSON BLOSSMAN,
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

HENRY PEYCHAUD.
WILLIAM P. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

RIVIÈRE GARDÈRE.
J. B. FORRESTIER MAXENT.
A. E. BIENVENU.
PIERRE M. BERTIN.
MARTIN DURALDE.
ARMAND GUYOL.
RENÉ H. BRUNET.
THOMAS GILMORE.
ROSEMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

JOHN WATKINS.
PROSPER LE BLANC.
CHARLES S. LEE.
CORON.
SAM. LOVETT WALDO.

POUR JUGE-DE-PAIX :

Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CARRIZAT est candidat à la place de Juge de Paix, dans la première municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES C. SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

M. *l'Editeur*.—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT est candidat pour la place de Juge de paix de la Seconde Municipalité.

M. *l'Editeur*.—Veuillez annoncer que M. O. D. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS LABORDE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

M. *l'Editeur*.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de Juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera entremis par

SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix de la Première Municipalité.

M. *l'Editeur*.—Veuillez annoncer que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité et recevra le vote examine de

TOUS SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. BERTIN comme candidat à la place de juge de paix dans la première municipalité.

PLUSIEURS AVOCATS.

Bureau des Naissances et Décès,

POUR LA 1ère JOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

A VANT l'expiration du présent acte, la soussignée Administratrice du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, donne avis au public qu'elle a transféré son dit Bureau dans le bâtiment situé sur la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, de la seconde section de l'acte dont celui en forme duplicata ci-annexé, et toute personne contrevenant à cette stipulation dans la dite section, sera passible des peines et pénalités prescrites par l'acte susdit, et de la somme de cinq cents dollars de laquelle amende sera exigible l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

Voir dud. Acte de vente les autres parties non libre, restant dans leur pleine force et effet dans les limites de la paroisse et ville d'Orléans. Cette déclaration devra être faite par les chefs ou parents de la personne décédée, s'ils sont présents, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il y en a, et s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle le décès aura eu lieu, ou par le médecin, et toute personne connaissant un décès quelconque dans la première section, devra donner information de la survenance du décès dans les vingt-quatre heures de cinq.

Les susdites déclarations devront être faites au bureau général ou rafraîchissant de se voir contre toutes personnes négligeant ou refusant de se conformer aux dispositions de l'acte précité.

F. M. CROZAT.

J. S. DE PALOS,

Professeur de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner

L'ESPAGNOL,

S'EST constamment fait couronner de succès, et ses personnelles qui ont déjà étudié l'Anglais et l'Espagnol sont prêts à prouver les progrès dans la connaissance de ces langues en faisant de rapides parties la méthode de M.

Sections par Mois.—Dans la classe le contenu trois fois par semaine, 96 leçons. Les cours particuliers, trois fois par semaine, 96 leçons. Les cours particuliers, trois fois par semaine, 96 leçons. S'adresser No. 14, à la Bourse des Marchands, à l'Echange Place, près du coin de la rue Bienville entre les rues Bourbon et Canal, depuis midi jusqu'à 1 heure de l'après midi, et de 4 heures jusqu'à 8 heures du soir. 13 fév

Tous les [illegible] de 38 balles de qualité supérieure [illegible] No. 11, rue Royale.

[illegible] 75 du surfine des [illegible] HARROD, DARLING & Co, 46 Commune

[illegible] HARROD DARLING & Co. 49 Commune

[illegible] HARROD DARLING & Co. 49 Commune

[illegible] RESINE et Chandelle, 300 barils résine et 3000 barils [illegible] ROBERT MURPHY. 92 Vieille Levée

WHISKEY, 50 bar[illegible] whiskey vieux, à vendre par [illegible] P. LONGIS, 116 rue Royale

SERRURERIE pour balcons—Serrures françaises et anglaises, [illegible] ornements crochets et peintures, crochets [illegible] et autres targettes carrées, [illegible] en laiton et en bois. Entrées pour contrevents, [illegible] A. C. en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 48, Chartres

ARTICLES de pêche—Hameçons de toute qualité, lignes [illegible] bouchons, vers en [illegible], perches &c., en magasin et à vendre par [illegible]

OUTILS de charpentier—Equerres, scies à main et à tenon, [illegible] de Baltimore, ciseaux à mortaiser, gouges [illegible], vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, viroles, [illegible] rapes, spoke shaves, vrilles, tenailles, marteaux, [illegible] pour passer les barreaux de cheminée, et à vendre par [illegible] W. A. RYAN, 48, Chartres

A VENDRE par les soussignés—[illegible] 50 caisses sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux [illegible] 25 caisses en pièces, de deux boisseaux et demi; [illegible] 50 tonneaux pour imperial et jaudite à canon; [illegible] barils imperceaux

[illegible] 100 caisses extra blanc de baleine, New Bedford, [illegible] 30 chaînes rouges, 100 caisses savon steamboat, [illegible] 50 barils chaux de Boston, [illegible] 50 barriques riz de la Caroline

NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

DIVERS—3000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver [illegible] 3000 de baleine de printemps, 1000 de [illegible] 1000 de Tanneur, 800 caisses blanc de baleine Bedford et Boston, 300 caisses chandelles de [illegible] 100 de de l'Etoile, 300 caisses savon extra [illegible] 100 de Pouchong, 1000 bariles riz Nos. 1, et extra et pur, 50 [illegible] 100 barriques anglaise, à vendre par

LEONARD STURTEVANT & Co.
12, Vieille-Levée.

PARIS, 1000 barils à bord d'un chaland, à vendre par [illegible] MERLE, DELAUNAY & Co.
79, Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE, &c.—300 pièces du Kentucky, très-[illegible] bon marché comme ci-dessus, et 35 balles ficelle, à vendre par [illegible] G. & R. BUCHANAN & Co.
64, Tchoupitoulas

FARINE—800 sacks fleur Missouri superfine; 150 do [illegible] à vendre par [illegible] G. & R. BUCHANAN & Co.
64, rue Tchoupitoulas.

TOILE de coton, pour voiles, toutes et preuves, de la manufacture de Paterson, N. J., 22 pouces et 44 pouces de large en magasin et à vendre par [illegible] HARROD, DARLING & Co. 49 St Louis.

DRUGS A L'EAU DE VIE—20 caisses cerises à l'eau [illegible] 10 de abricots de 10 de prunes, en débarque [illegible] de la barque Lubeck et à vendre par [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

PRUNEAUX—10 caisses de 12 pauches chaque, grand [illegible] et en débarquement de la barque Lubeck et à [illegible] LEOPOLD JEANNET.
22 St Louis

BOUTEILLES VIDES—20 paniers bouteilles vides en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

A VENDRE—Un joli bien de campagne situé au bayou St Jean, d'une dimension d'environ trente arpents [illegible] avec maison, deux cuisines, cases à nègres, écurie, [illegible] Ce bien est en bon état. La terre est très [illegible] Pour les conditions s'adresser au bureau de M. Jules [illegible] ou sur les lieux.

ALBIN MICHEL.

MAISON A LOUER.

Une maison rue de l'Hopital, entre les rues Bourgogne et Roman.

Deux maisons rue Carondelet, entre les rues Ste. Anne et Dumaine.

Deux maisons rue du Cimetière, près la rue St. Louis.

Une maison rue de l'Hôpital, près la rue Roman.

Une maison rue de Grands Hommes, près la rue d'Enghien.

Pour les conditions s'adresser aux propriétaires, s'adresser rue de Chartres No. 123, entre les rues St. Louis et Conti.

A LOUER—La maison rue Dauphine, entre les rues Ste. Anne et Dumaine.

A LOUER—La maison rue Bourgogne, entre Pauger et St. Philippe, présentement occupée par Thos. Barrett, Esq. Cette maison est composée de sept grandes pièces, trois cabinets et une galerie vitrée. Elle a un beau corridor avec porte-cochère, une, vaste cour bien briquetée, cuisine, cave, chambres à domestiques, écurie, &c., tous dans un parfait état. L'eau est constante par les "water works" jusqu'au premier étage.

S'adresser au No. 21, Vieille Levée. 7 av—2w

ARTICLES DIVERS—1,500 caisses limons, 80 barriques huile d'olive, 30 barriques pierres de ponce, 3 dits crème de tartre, 40 caisses tabac à chiquer, 85 ballots tabac en feuilles, à vendre par

WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné

1000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B Guilleux;

2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles; 600 paniers vin de Champagne;

80 barils et quarts vin de Sicile;

90 barils et quarts vin de Malaga;

12 pipes vin de Catalogne; 300 caisses liqueurs assorties; 50 do curaçao; 50 do maraschino;

100 caisses vin rouge St Julien, et la Mission;

50 do capres; 25 do cornichons au jus;

45 do sardines de Marseille; 50 do vin de Muscat;

150 paniers bouteilles vides; 2000 do assiette;

200,000 bouchons. AUG. MOLIER,

2 mai—3 99, St Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:

50 barriques vin de Bordeaux,

1 boucaut fleurie fraîche.

Plus—200 caisses Moselle assortie; 50 caisses mirliers en boites, 3/4, 1/2, 1/4 et 1/8 de boites, 50 et 100 boites à la caisse &c. 300 bariles Malaga ord. fillgal. le baril.

30 av S. V. BARRETT, 21 Gravier

CHAPEAUX blanc—30 caisses blanc et noir, à vendre par [illegible] FROST & Co.
28 av[illegible] 39, Magazine

Quartier-Général

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nelle-Orléans, 2 mai 1846.

ORDRE No 21

LE Comité de la Légion de la Louisiane, réuni en séance ordinaire) mercredi, 6 courant, à 7 heures précises du soir, a [illegible]

Par ordre du Brigadier-Général D. Augustin,

1er mai PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp.

LÉGION DE LA LOUISIANE.

RÉGIMENT D'INFANTERIE.

ORDRE No. 3.—Nouvelle-Orléans, 27 avril 1846

Revue d'inspection.

CONFORMEMENT à l'ordre du Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane, le Régiment d'infanterie prendra les armes dimanche, 10 mai prochain, et se réunira sur la place d'Armes, à 8 heures précises du matin.

Grande tenue d'été, équipement complet.

Par ordre du colonel J. DUCOUR.

27 av A. CHIAPPELLA, Adj-major.

QUARTIER-GÉNÉRAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1846.

ORDRE No 19.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 10 mai prochain, et se réunira sur la place d'Armes, à 8 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Par ordre du Brigadier-Général, D. Augustin.

14 avril PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp

QUARTIER-GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nelle-Orléans, 2 mai 1846.

CONFORMEMENT à l'ordre No 5 émané du Quartier Général de la 1ère Division M. L., adressant aux divers Brigades de la dite Division une réquisition de quatre Régiments d'infanterie, à l'effet de renforcer l'armée d'occupation aux ordres du général Taylor, par la frontière du Texas, le Brigadier-Général commandant la Légion de la Louisiane, conduit dans le cas militaire et dans la bravoure patriotique qui ont toujours distingué les soldats-citoyens de cette Brigade, compte sur le chiffre de sa susdite réquisition sera promptement rempli, et que les officiers de la Brigade prendront sur le champ les mesures nécessaires pour appeler au service des Etats-Unis tous les volontaires qui s'offriront, pour être formés en compagnies et régiments. Aussitôt cette organisation terminées, les officiers commandants feront leur rapport au quartier-général, pour que ces volontaires entrent au service des Etats-Unis. Le temps d'enrôlement sera de six mois à moins que le Gouvernement n'en ait besoin). Les armes, munitions et équipemens seront fournis par les officiers de l'armée des Etats-Unis chargés de ce département.

Le colonel J. Dufour, commandant l'infanterie, est spécialement chargé de la prompte exécution du présent ordre, et sera assisté dans ces fonctions par le major B. Buisson, inspecteur de la Brigade.

Le retour des susdits enrôlemens devra être fait au quartier-Général dans les cinq jours qui suivront le présent ordre.

Par ordre du brigadier-général D. AUGUSTIN.

6 mai PAUL DORFEUILLE, Aide-de-Camp.

DEPARTEMENT DU QUARTIER MAITRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AFIN d'éviter toute confusion dans le paiement de la gratification &c accordés aux volontaires qui répondirent à l'appel de la patrie, le soussigné fait savoir que les volontaires qui se seront conformés aux requisitions du dit appel, seront payés dans ses bureaux, rue Baronne et non aux différens lieux de recrutement ainsi qu'il avait été dit. Cet arrangement nécessité les paiemens en un seul endroit et aura l'avantage d'épargner de nombreux inconvéniens.

CASIMIR LACOSTE,
5 mai Quartier Maître Général.

DEPARTEMENT DU QUARTIER-MAITRE.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AVIS est donné que les bureaux du Quartier-maître général de la Louisiane, sont temporairement établis dans le local affecté à ceux de l'ex-avocat général, rue Baronne et que c'est là que doivent être présentées toutes les réquisitions pour fournitures destinées aux quatre régimens mis sur pied sous les ordres du Quartier du général, du 2 courant, par le gouverneur de l'Etat.

Toutes les réquisitions présentées au département du quartier maître doivent être consignées, soit par le général commandant, soit par les colonels ou les capitaines des compagnies auxquelles les dites fournitures sont destinées.

Toutes facilités seront données aux officiers et le service sera fait avec promptitude et régularité.

CASIMIR LACOSTE.
5 mai Quartier-maître général.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 10 du courant, à 7½ heures du matin, pour une revue d'inspection et se réunira sur la place Washington.—Grande tenue d'été, pantalon blanc.—Par ordre du capitaine. C. BAUDS.

6 mai maréchal des log. chef

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Nouvelle-Orléans, ce 4 mai 1846.

Revue d'inspection ordonnée par la loi.

CONFORMEMENT à l'ordre qui émane du Quartier Général de la Louisiane

Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 10 mai courant, à 8 heures précises du matin. Armement complet, grande tenue d'été. Réunion à l'Arsenal.

Le chef d'artillerie sera à cheval.

Par ordre du major

6 mai F. SAUTON, adj. major

GARDES D'ORLÉANS—ATTENTION!

Revue d'inspection.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, dix mai courant, à huit heures précises du mat'n, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement.

Equipement complet, grande tenue d'été, avec shakos.

L'appel se fera à huit heures et demie précises.

Par ordre du capitaine,

5 mai WM. ANDRY, Sergent-Major

TIRAILLEURS D'ORLÉANS.

Ordre No. 13.

Conformément à l'ordre du colonel commandant le regiment d'infanterie, la compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, pour une revue d'inspection.

Reunion à la salle d'armes, à sept heures et demie précis du matin.

Tenue d'été—Equipement complet.

Par ordre du capitaine,

3 mai HIPP. TACON, Sergent Major

CAZADORES DE ORLEANS.

La compagnie se reunira en el parage de costumbre el domingo procximo 10 de mayo, a las 8 precisas de la mananna, para una revista de inspeccion. Armamento completo, uniforme de Verano.

De orden del Sr. capitan comandante.

4 de mayo M. LAPIEDRA, sargto 1o.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

REVISTA DE INSPECCION.

La compagnia se reunira en el parage de costumbre mana, un rigroso uniforme, a las 7 en punto de la mapleton. Segun orden superior.

Nueva-Orleans, mayo 5, 1846.

5 mayo FRANCISCO PEREIRAS, sargento primero

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

Revista de Inspeccion.

La compañia tonará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, con pantalon de verano, el domingo 10 del corriente, a las 7 y media en punto de la mañana.

Nueva Orleans, 3 mayo 1846.

De orden del capitan,

5 mai M BORDAS, Sargento primero.

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique de CASA—12 caisses en débarquement du P. Soule, en sacs paubans et assortis comme suit:

2 paubans ananas; 2 dito oranges;

2 dito cragues; 2 dito cédrats;

1 dito gingembre; 1 dito cocos;

1 dito gelée gouyaves; 1 dito gelée coronda.

A vendre par

17 avril J. F. FERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GELEE et Pâte de Gouyave—10 barils de 50 douzaines bien demi boites, importées par le P. Soule, et à vendre par [illegible] J. F. BERCIER & Co,
17 av 54 Vieille Levée

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire François Depau, et à vendre par [illegible] NUMA LACOSTE, 103 Royale
17 av

DAME-JEANNES—500 de 3 gallons et 100 de 2 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par [illegible] NUMA LACOSTE,
17 av 103, Royale

TABAC de Cube et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co.
16 avril 39, 98 Louis.

CAFE de la Havane—300 sacs café à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co., 98, St Louis.

HUILE—500 potiches huile de Malaga ayant droit au drawback, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co., 98, St Louis.

PICADURA—80 barils, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co,
10 avril 90 St Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment de Regalias Imperiales, Regalias Panetelas, Millar, &c., à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co.
10 avril 90, St Louis.

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD.
17 mars—15 99 rue de la Douane

POUR le marché Mexicain—250 caisses Vin rouge, en douane avec le bénéfice de drawback.

Services de table à dessert, dorés au galvanisme par le procédé Rudz & Elkington; Cuillieres à café, dorées et argentées, à vendre par [illegible]
9 av LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 300 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 40 dito en flacons; 50 d. de kirsch; dito absinthe de la marque réputée de Duboied perce et fils, 55 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par [illegible] BUDDECKE, WOODS & Co.
13 av 99, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des, Illinois, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF, 60 Camp
30 av

GRAISSE—100 barils premuere qualité, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF, 60 Camp
30 av

BOEUF—300 barils Mess, Prime et Prime S, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par [illegible] J. E WOODRUFF.
30 av 60 Camp

PORC—300 barils, Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF.
30 av 60 Camp

RAISINS—100 caisses MR bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par [illegible] J. F. BERCIER & Co, 54 V Levée

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par [illegible] BUDDECKE, WOODS & Co,
28 av 99, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:

25 caisses prunes en jarres.

22 do fruits au jus.

12 barriques vin vieux article supérieur.

50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par [illegible] RAYMOND CAHUZAC,
4 avrils 34 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:

56 bques vin rouge.

100 bls vin blanc.

11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par [illegible] FOUGET, FILS,
13av 147 Royale, entre St Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1846.

SONT invitées à se presenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	Faivre, Docteur
Aufroy,	I & J.
Avinene Ferdinand,	Isabelle, Jean Baptiste.
B	Jannin, Claude, François
Baudoux de Maille,	L
Boulon, Alexandre	Lanier, Auguste
Berne frères	M
Badaire Hte. Policien,	Michel, Jacques
Barthe Louis Jh.	N.
Bouget, les frères	Perroux, Louis Ernest
C	Petiville, Léonce,
Cabiane, Michel	Peiffer (Mme née Beauchet)
Cauvégrit, Pierre	Penne, Jn Baptiste.
Caillez, Antoine,	R.
Calmel, Baptiste,	Quaires, Charles
Cyrille, Laurent.	T
F	Trombley, Chne Edouard.
Felix Vincent.	Tessard, Samuel.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

9 avril

INDIGO—20 paquets Manille, Carmens, &c. en caisses, et balles, à vendre par [illegible] HOWARD & HAZA, 39 Magazine
27 av

HUILE à Tanneurs, à vendre par [illegible] RICHE & FRANCOIS, 69 Camp
28 av

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par [illegible] RICHE & FRANCOIS, 69 Camp
28 av

VOGIN de l'Ouest, en magasin et à vendre par [illegible] conversions des colons [illegible]
28 av 39 rue de Chartres

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 9 mai 1846.

AU BENEFICE DE Mlle CALVÉ.

La reprise de deux premières actes de

BARBIER DE SEVILLE,

Opéra de Rossini.

Suivi par la reprise

DU PETIT MARÉCHOT,

Opéra en 1 acte, de Gavaux.

Le spectacle commencera à 7 heures, par la reprise de

UNE POSITION DÉLICATE,

Vaudeville en 1 acte, de Scribe.

Par consentement du Gouverneur,

GRAND CONCERT

AU THÉATRE ST-CHARLES.

M LEOPOLD DE MEYER a l'honneur d'informer le public qu'il donnera un GRAND CONCERT au Théâtre St-Charles,

SAMEDI soir.

M. de Meyer sera assisté par M. Hammerkold et M. William Pursy, et plusieurs artistes distingues de cette ville.

Tout le produit du concert sera employé à équiper un bon corps de musiciens, pour accompagner les volontaires de la Louisiane au Texas.

M. de Meyer jouera des morceaux choisis de l'Elisir d'Amore, la grande scène de Otello, des airs Américains populaires et la marche Hongroise.

Pour plus de détails, voir le programme. 9 mai

VIN, EAU-DE-VIE, &c.

LES soussignés offrent à vendre à bas prix pour cloture diverses consignations, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre:

250 barriques Vin rouge Roussillon, St. Estèphe, St. Emilion, Pauliac, St Julien, Chateau Margaux et Lavillon.

900 caisses Vin rouge, do do do

300 do Vin blanc Barsac, Sauternes et Haut Sauterne, supérieure;

800 pannetons Champagne, des marques connues du Marquis de Mansiac et de Boisseul, Veuve Cliquot et Comte de Mordant, en grandes et en demi bouteilles;

100 caisses Cerises à l'eau de vie de Cheptenel et de Champion; 60 do Liqueur fines et surfines do;

40 caisses Absinthe de Vivier, Pelletier et Goudoire;

40 do Kirsch de la Forêt Noire;

80 paniers Guignolet surfin d'Angers;

300 boites Ceps à l'huile;

60 caisses Curaçao et Maraschino, surfins;

50 paniers Bouteilles de Bordeaux;

150 m Bouchons fins et surfins;

10 demi pipes Eau de vie de preuve, A. Seignette;

18 do do do Stard, Dupuy & Co;

15 do do 1ère et 4ème preuve, Pinet, Castillon & Cie;

5 quarts Eaude vie 1ère preuve, Maglory;

3 pipes Genievre de Hollande, (Swan brand);

50 paniers Huile d'olive surfine, de Marseille.
23 av JORDY & BRAZIER, 10 Conti

DISCOURS DE M. THIERS sur les relations de la France avec les Etats-Unis d'Amérique, en vente chez VICTOR HEBERT,
149 rue de Chartres

On vient de recevoir à la même librairie: Les Nos. 11 et 12 du Journal le Livre des Familles, et le troisième numéro de la Revue Pittoresque, troisième année. 22 avril

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:

100 livres Cantharides fraîches;

93 do Hydriodate de potasse français;

300 do Gomme concassée en paiemens en un seul endroit et aura l'avantage d'épargner de nombreux inconvéniens. CASIMIR LACOSTE,

5 mai Quartier Maître Général.

DEPARTEMENT DU QUARTIER-MAITRE.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1846.

AVIS est donné que les bureaux du Quartier-maître général de la Louisiane, sont temporairement établis dans le local affecté à ceux de l'ex-avocat général, rue Baronne et que c'est là que doivent être présentées toutes les réquisitions pour fournitures destinées aux quatre régimens mis sur pied sous les ordres du Quartier du général, du 2 courant, par le gouverneur de l'Etat.

Toutes les réquisitions présentées au département du quartier maître doivent être consignées, soit par le général commandant, soit par les colonels ou les capitaines des compagnies auxquelles les dites fournitures sont destinées.

Toutes facilités seront données aux officiers et le service sera fait avec promptitude et régularité.

CASIMIR LACOSTE.
5 mai Quartier-maître général.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 10 du courant, à 7½ heures du matin, pour une revue d'inspection et se réunira sur la place Washington.—Grande tenue d'été, pantalon blanc.—Par ordre du capitaine. C. BAUDS.

6 mai maréchal des log. chef

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Nouvelle-Orléans, ce 4 mai 1846.

Revue d'inspection ordonnée par la loi.

CONFORMEMENT à l'ordre qui émane du Quartier Général de la Louisiane

Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 10 mai courant, à 8 heures précises du matin. Armement complet, grande tenue d'été. Réunion à l'Arsenal.

Le chef d'artillerie sera à cheval.

Par ordre du major

6 mai F. SAUTON, adj. major

GARDES D'ORLÉANS—ATTENTION!

Revue d'inspection.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, dix mai courant, à huit heures précises du mat'n, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement.

Equipement complet, grande tenue d'été, avec shakos.

L'appel se fera à huit heures et demie précises.

Par ordre du capitaine,

5 mai WM. ANDRY, Sergent-Major

TIRAILLEURS D'ORLÉANS.

Ordre No. 13.

Conformément à l'ordre du colonel commandant le regiment d'infanterie, la compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, pour une revue d'inspection.

Reunion à la salle d'armes, à sept heures et demie précis du matin.

Tenue d'été—Equipement complet.

Par ordre du capitaine,

3 mai HIPP. TACON, Sergent Major

CAZADORES DE ORLEANS.

La compagnia se reunira en el parage de costumbre el domingo procximo 10 de mayo, a las 8 precisas de la mananna, para una revista de inspeccion. Armamento completo, uniforme de Verano.

De orden del Sr. capitan comandante.

4 de mayo M. LAPIEDRA, sargto 1o.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

REVISTA DE INSPECCION.

La compagnia se reunira en el parage de costumbre mana, con rigroso uniforme, a las 7 en punto de la mapleton. Segun orden superior.

Nueva-Orleans, mayo 5, 1846.

5 mayo FRANCISCO PEREIRAS, sargento primero

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

Revista de Inspeccion.

La compagnia tonará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado, con pantalon de verano, el domingo 10 del corriente, a las 7 y media en punto de la mañana.

Nueva Orleans, 3 mayo 1846.

De orden del Sr. capitan,

5 mai M BORDAS, Sargento primero.

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique de CASA—12 caisses en débarquement du P. Soule, en sacs paubans et assortis comme suit:

2 paubans ananas; 2 dito oranges;

2 dito cragues; 2 dito cédrats;

1 dito gingembre; 1 dito cocos;

1 dito gelée gouyaves; 1 dito gelée coronda.

A vendre par

17 avril J. F. FERCIER & Co, 54, Vieille Levée

GELEE et Pâte de Gouyave—10 barils de 50 douzaines bien demi boites, importées par le P. Soule, et à vendre par [illegible] J. F. BERCIER & Co,
17 av 54 Vieille Levée

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire François Depau, et à vendre par [illegible] NUMA LACOSTE, 103 Royale
17 av

DAME-JEANNES—500 de 3 gallons et 100 de 2 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par [illegible] NUMA LACOSTE,
17 av 103, Royale

TABAC de Cube et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co.
16 avril 39, 98 Louis.

CAFE de la Havane—300 sacs café à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co., 98, St Louis.

HUILE—500 potiches huile de Malaga ayant droit au drawback, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co., 98, St Louis.

PICADURA—80 barils, à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co,
10 avril 90 St Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment de Regalias Imperiales, Regalias Panetelas, Millar, &c., à vendre par [illegible] LAPEYRE, HARISPE & Co.
10 avril 90, St Louis.

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD.
17 mars—15 99 rue de la Douane

POUR le marché Mexicain—250 caisses Vin rouge, en douane avec le bénéfice de drawback.

Services de table à dessert, dorés au galvanisme par le procédé Rudz & Elkington; Cuillieres à café, dorées et argentées, à vendre par [illegible]
9 av LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 300 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 40 dito en flacons; 50 d. de kirsch; dito absinthe de la marque réputée de Duboied perce et fils, 55 dito cerises à l'eau de vie.
14 av REYNAUD, CUCULLU & Co.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par [illegible] BUDDECKE, WOODS & Co.
13 av 99, Tchoupitoulas

FARINE—300 barils des meilleures marques des, Illinois, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF, 60 Camp
30 av

GRAISSE—100 barils premuere qualité, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF, 60 Camp
30 av

BOEUF—300 barils Mess, Prime et Prime S, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par [illegible] J. E WOODRUFF.
30 av 60 Camp

PORC—300 barils, Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par [illegible] J. E WOODRUFF.
30 av 60 Camp

RAISINS—100 caisses MR bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par [illegible] J. F. BERCIER & Co, 54 V Levée

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par [illegible] BUDDECKE, WOODS & Co,
28 av 99, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:

25 caisses prunes en jarres.

22 do fruits au jus.

12 barriques vin vieux article supérieur.

50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par [illegible] RAYMOND CAHUZAC,
4 avrils 34 Vieille Levée

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:

56 bques vin rouge.

100 bls vin blanc.

11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par [illegible] FOUGET, FILS,
13av 147 Royale, entre St Louis et Toulouse.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1846.

SONT invitées à se presenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	Faivre, Docteur
Aufroy,	I & J.
Avinene Ferdinand,	Isabelle, Jean Baptiste.
B	Jannin, Claude, François
Baudoux de Maille,	L
Boulon, Alexandre	Lanier, Auguste
Berne frères	M
Badaire Hte. Policien,	Michel, Jacques
Barthe Louis Jh.	N.
Bouget, les frères	Perroux, Louis Ernest
C	Petiville, Léonce,
Cabiane, Michel	Peiffer (Mme née Beauchet)
Cauvégrit, Pierre	Penne, Jn Baptiste.
Caillez, Antoine,	R.
Calmel, Baptiste,	Quaires, Charles
Cyrille, Laurent.	T
F	Trombley, Chne Edouard.
Felix Vincent.	Tessard, Samuel.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

9 avril

INDIGO—20 paquets Manille, Carmens, &c. en caisses, et balles, à vendre par [illegible] HOWARD & HAZA, 39 Magazine
27 av

HUILE à Tanneurs, à vendre par [illegible] RICHE & FRANCOIS, 69 Camp
28 av

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par [illegible] RICHE & FRANCOIS, 69 Camp
28 av

VOGIN de l'Ouest, en magasin et à vendre par [illegible] conversions des colons [illegible]
28 av 39 rue de Chartres

AVIS JUDICIAIRES.

COUR DES PRIEV